



PAR COURRIEL

Montréal, le 6 octobre 2020

Objet : Maintien du service d'animation

Cher(s) parent(s),

Le gouvernement du Québec a annoncé hier que du jeudi 8 octobre au mercredi 28 octobre 2020 inclusivement aucune activité organisée ne sera permise pour toutes les activités physiques, sportives, de loisir ou de plein air. Les activités auxquelles vous ou vos enfants sont inscrits seront donc suspendues dès ce jeudi 8 octobre pour une durée de 21 jours. Nous communiquerons dès que possible avec vous, par téléphone ou par courriel, pour vous transmettre de plus amples informations sur les modalités mises en place par rapport au temps d'activité perdu pour cette période. Nous examinons également les possibilités d'offrir certaines activités de façon virtuelle pour permettre à vous et vos enfants de maintenir de saines habitudes de vie et de préserver les liens sociaux pendant cette période de confinement.

En ce qui concerne le service d'animation, nous le maintiendrons aux heures habituelles.

Cependant, la journée pédagogique du 13 octobre sera annulée et un crédit au coût de l'activité sera porté à ceux et celles qui avaient inscrit leur(s) enfant(s) à cette activité.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Nadia Bourassa
Directrice générale

Grands partenaires

Mercier
Hochelaga-Maisonneuve

Montréal  **Québec** 

Centraide
du Grand Montréal



Fondation apparentée

fondation
POULIN